

Département de publication :

75

## AVIS DE MARCHE

**Prestations de contrôle technique et réglementaire et de coordination de la sécurité et de prévention de la santé et d'assistance à l'élaboration des plans de prévention pour le compte du musée du quai branly**

### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

#### **I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**

Musée du Quai Branly, 222, rue de l'université, Contact : à l'attention de M. Le président, FR-75343 Paris cedex 07, Tél : 0156617109, E-mail : [marches-publics@quaibranly.fr](mailto:marches-publics@quaibranly.fr)

#### **Adresse(s) internet :**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <http://quaibranly.e-marchespublics.com>

#### **Adresse(s) internet :**

Adresse générale du profil d'acheteur (URL) : <http://quaibranly.e-marchespublics.com>

#### **Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

#### **Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

#### **Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

#### **I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) :**

Organisme de droit public

### **SECTION II : OBJET DU MARCHE**

#### **II.1) DESCRIPTION**

##### **II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :**

Prestations de contrôle technique et réglementaire et de coordination de la sécurité et de prévention de la santé et d'assistance à l'élaboration des plans de prévention pour le compte du musée du quai branly

##### **II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :**

Services.

Catégorie de service : no12

##### **II.1.3) L'avis implique :**

L'établissement d'un accord-cadre.

##### **II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

##### **II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :**

Lot 1 : prestations de contrôle technique et réglementaire

Lot 2 : prestations de coordination de la sécurité et de prévention de la santé et d'assistance à l'élaboration des plans de prévention

##### **II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

71631300 , 71317210

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

oui.

**II.1.8) Division en lots :**

Division en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération :**

non.

**II.2) QUANTITE OU ETENDUE DU MARCHÉ**

**II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

**II.2.2) Options :**

**II.3) DUREE DU MARCHÉ OU DELAI D'EXECUTION :**

**INFORMATIONS SUR LES LOTS**

LOT n°1

Intitulé : Prestations de contrôle technique et réglementaire

**1) DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Prestations de contrôle technique et réglementaire

**2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHES PUBLICS) :**

71356100 , , , ,

**3) QUANTITE OU ETENDUE :**

**4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DUREE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**

**5) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES LOTS :**

LOT n°2

Intitulé : Prestations de coordination de la sécurité et de prévention de la santé et d'assistance à l'élaboration des plans de prévention

**1) DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Prestations de coordination de la sécurité et de prévention de la santé et d'assistance à l'élaboration des plans de prévention

**2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHES PUBLICS) :**

71317210 , , , ,

**3) QUANTITE OU ETENDUE :**

**4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DUREE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**

**5) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES LOTS :**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :**

Aucune caution ou garantie particulière ne sera exigée

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Une avance sera accordée conformément aux dispositions de l'article 87 du code des marchés publics.

Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai branly.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points.

### **III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le marché sera attribué à un prestataire seul ou à un groupement d'entreprises. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement.

### **III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**

## **III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1/une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier :

-qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions Prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le Deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal et par l'article 1741 du code général des impôts ;

-qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier Judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles l. 8241-1 et l. 8241-2, l. 8231-1, l. 8221-1 et l.8221-2, L. 8221-3 et l. 8221-5, l. 8251-1 du code du travail ;

-qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article l. 620-1 du code de commerce ou en faillite Personnelle au sens de l'article l. 625-2 du même code ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente Régie par un droit étranger ;

-qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2011 ;

-qu'il a souscrit la déclaration visée à l'article l 5212-5 du code du travail (relatif aux obligations d'emploi des Travailleurs handicapés) ou, s'il en est redevable, a versé la contribution visée à l'article l 5214-1, l 5212-9 et Suivants du code du travail au cours de l'année 2011;

2/la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire

### **III.2.2) Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, prestations ou les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,

-présentation d'une liste des principales fournitures ou services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

### **III.2.3) Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,

### **III.2.4) Marchés réservés :**

## **III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHES DE SERVICES**

### **III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :**

### **III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) TYPE DE PROCEDURE**

**IV.1.1) Type de procédure :**

Ouvverte

**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :****IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :****IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION****IV.2.1) Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (55 %)
- Méthodologie d'intervention (charges de travail et moyens, méthodologie et fréquence des différents contrôles proposés, modalités de mise en place des contrôles, ...) (25 %)
- Qualité de l'équipe (nombre et qualité des personnes comprenant le détail des expériences de chacun) mise à disposition pour la réalisation des prestations (20 %)

**IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :****IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

2012-MQB-01704 et 01705-MA-00-00

**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :****IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :****IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

09/01/2013 à 17:00

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :****IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

**IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

180 jours (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :****SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES****VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHE PERIODIQUE :****VI.2) LE MARCHE S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCE PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :****VI.3) AUTRES INFORMATIONS :**

Le dossier de consultation est téléchargeable directement sur <http://quaibrantly.e-marchespublics.com/>

Pour le lot 1 :

Pour la part forfaitaire :

La durée d'exécution de la phase 1 est de 15 jours ouvrés à compter de la notification du présent marché.

La durée d'exécution de la phase 2 est de 1 an à compter de la validation de la phase 1.

La phase 2 pourra être reconduite de façon expresse 3 fois 1 an à la date anniversaire du démarrage des prestations de la phase 2. La décision de reconduction devra être notifiée au titulaire trois mois avant la date

anniversaire du démarrage des prestations de la phase 2.

Pour la part à commandes :

Les prestations issues de la part à commandes commenceront à compter du 13/03/2013.

La part à commandes pourra être reconduite de façon expresse 3 fois 1 an à la date anniversaire du démarrage des prestations de la part à commandes. La décision de reconduction devra être notifiée au titulaire trois mois avant la date anniversaire du démarrage des prestations de la part à commandes.

Pour le lot 2 :

Pour la part forfaitaire :

Le marché est conclu pour une durée de 1 an à compter de sa date de notification.

Il est renouvelable 3 fois pour la même durée par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire trois mois avant la date anniversaire du marché.

Pour la part à commandes :

Les prestations issues de la part à commandes commenceront à compter du 13/03/2013.

La part à commandes pourra être reconduite de façon expresse 3 fois 1 an à la date anniversaire du démarrage des prestations de la part à commandes. La décision de reconduction devra être notifiée au titulaire trois mois avant la date anniversaire du démarrage des prestations de la part à commandes.

Pour le lot 1 :

Le marché est à la fois un marché à prix global et forfaitaire pour les prestations de contrôle réglementaire périodique et à la fois un marché à bons de commandes sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel fixé à 84 700 euros pour toutes les missions de contrôle technique dites spécifiques ou ponctuelles.

Pour le lot 2 :

Le marché est à la fois un marché à prix global et forfaitaire pour l'élaboration et la mise à jour du plan de prévention, la mise à jour et le suivi du document unique et à la fois un marché à bons de commandes sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel fixé à 26 500 euros pour toutes les missions ponctuelles de coordination sécurité et protection de la santé, d'élaboration des plans de prévention.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22/11/2012

#### VI.4) PROCEDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, FR-75181 Paris cedex 04, E-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr). URL : <http://paris.tribunal-administratif.fr>

##### VI.4.2) Introduction des recours :

##### VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Etablissement public du musée du quai branly - service juridique, 222, rue de l'université, FR-75343 Paris cedex 07, E-mail : [marches-publics@quaibranly.fr](mailto:marches-publics@quaibranly.fr). URL : <http://quaibranly.emarchespublics.com/collectivite/>

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :

22/11/2012

Éléments non publiés:

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande: MA-01704-00-00

Libellé de la facture :

Musée du Quai Branly  
Direction comptable  
222, rue de l'université  
75343 Paris cedex 07

Siret : 18009214000037

Classe de profit : Autres organimes publics